

Les zones franches urbaines freinées dans leur développement

En 2004, 5.000 emplois ont été créés dans les 41 nouveaux sites concernés par le dispositif relancé par Jean-Louis Borloo. Il profiterait davantage aux jeunes des quartiers avec une formation professionnelle adaptée.

L'amélioration de la situation dans les banlieues doit-elle aussi dépendre d'une nouvelle extension du dispositif des zones franches urbaines (ZFU) ? En 2004, les 41 nouveaux sites de métropole où il s'applique depuis le 1^{er} janvier de cette année-là ont

enregistré 5.000 créations d'emplois tandis que le nombre d'entreprises y est passé de 9.000 à 12.000. Des chiffres qualifiés de « *surprise plutôt heureuse* » par l'entourage de Catherine Vautrin, ministre déléguée à la Cohésion sociale. Difficile, en revanche, de savoir précisément à quel point les habitants de ces quartiers y ont trouvé leur compte.

Problèmes de qualification

L'impact du principe de discrimination positive inhérent aux ZFU - réservation d'un emploi

créé sur trois à un « autochtone » en échange, pour l'entreprise, de mesures d'exonération fiscale (IS, TP, IFA, taxe foncière) et de charges sociales - sur le taux de chômage du quartier est brouillé. « *Sa baisse peut aussi bien provenir d'un regain de dynamisme du bassin d'emploi qui borde la zone franche* », indique une spécialiste de la politique de la ville.

Malgré ce régime dérogatoire, aussi favorable aux entreprises qu'il est coûteux pour l'Etat (339 millions d'euros en dispense de charges sociales pour quelque

88.400 salariés et 205 millions au titre de l'exonération sur l'IS l'an prochain), l'accès à l'emploi est loin d'être automatique. Les problèmes de sécurité sont un frein à la création et au développement d'activités économiques, tout comme l'a été l'absence d'immobilier d'entreprises au démarrage des 41 zones franches dites de première génération, sous le gouvernement Juppé. En outre, ce système d'incitation à l'embauche ne joue que pour les petites entreprises, celles de 50 salariés au plus. Rien ne pousse les autres à s'installer.

Défiscaliser comme en Irlande

« *Les entreprises jouent le jeu, sinon elles ne toucheraient pas les aides. Elles pourraient même faire mieux s'il n'y avait ce problème du niveau de qualification des jeunes de ces quartiers* », estime Yves Jégo, le député-maire UMP de Montereau-Fault-Yonne.

« *Or, il n'y a pas d'actions de formation professionnelle adaptée aux banlieues. Il faut les prodiguer dans les pieds d'immeuble et non pas à 40 kilomètres* », poursuit le président de l'association Entreprendre, Villes et Quartiers. L'élu se dit aussi partisan d'une défiscalisation totale, comme en Irlande, de certaines activités qui amènent des emplois, comme les call-centers. On en est loin. « *Il y a un an, 20 villes ont demandé une extension du périmètre de leur zone franche. Elles attendent encore* », constate Jacques Mura qui préside la Fédération nationale des associations d'entrepreneurs des zones urbaines sensibles (ZUS).

JOËL COSSARDEAUX